



Dépêche n° 691164

Social / RH - Formation professionnelle

Par: **Pascaline Marion** - Publiée le 05/05/2023 à 09h40

[Lien dépêche](#)

🕒 3 min de lecture

Infirmiers : un Ifsi hybride va ouvrir à Nancy avec de l'apprentissage en 1re année et un suivi renforcé (Santest)

L'association Santest va ouvrir à Nancy, en septembre 2023, un "Ifsi hybride", qui rendra possible l'apprentissage vers le métier d'infirmier dès la première année de formation, indique mi-avril le conseil régional Grand Est, partenaire de cette "démarche innovante d'accès à ce cursus". Il s'agit de sécuriser le parcours de chaque apprenant - en lui permettant de passer d'un statut à l'autre (scolaire/apprenti) - et de l'immerger au maximum dans le monde professionnel. Cette expérimentation devrait aussi "encourager l'implication des structures du secteur dans une pédagogie partagée".

Une expérimentation d'Ifsi hybride (formation initiale sous statut scolaire et sous statut apprenti) sera mise en œuvre à Nancy par Santest à la rentrée de septembre 2023, avec une promotion de 20 apprenants. Pour cette "action innovante", "les élus du conseil régional ont voté l'octroi d'une subvention de 370 K€ (1) lors de la commission permanente du 14 avril", font savoir les services régionaux.

Association créée par et pour les professionnels de santé, Santest développe cette voie de formation à travers un CFA "hors les murs" depuis 2014, d'abord pour le [métier infirmier](#) via des conventions passées avec des Ifsi, puis à partir de 2019 dans une dizaine de métiers de la santé : aide-soignant, ambulancier, masseur-kinésithérapeute, etc. (2)

recrutement et fidélisation

Face à une pénurie structurelle d'effectifs, accrue par la crise sanitaire et la situation transfrontalière, le secteur de la santé doit relever le défi de l'emploi de demain en région Grand Est, est-il souligné dans le rapport adopté par l'assemblée régionale. "Outre les difficultés de recrutement, les employeurs sont désormais confrontés à une problématique de fidélisation de leur personnel". Dans ce contexte, "l'apprentissage peut constituer un levier pour surmonter les difficultés de recrutement".

Ce modèle d'Ifsi hybride, "inspiré du modèle bac pro", doit permettre aux étudiants engagés dans une voie de formation d'en changer en cours de parcours grâce à une "organisation pédagogique mixte". "En première année, ils peuvent avoir le choix de débiter sous statut scolaire ou en apprentissage, en fonction de leur maturité professionnelle et de leur expérience, précise Alexandra Paya, directrice générale de Santest. Les 2e et 3e années sont réalisées en contrat d'apprentissage." Et, en cas de rupture de contrat (de l'employeur ou de l'apprenti), l'étudiant pourra terminer sa formation en cursus scolaire, la formation clinique étant alors assurée par les stages uniquement.